

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 5

Artikel: Exercices en plein air des sociétés de samaritains

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-546624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wandlungen; sie schädigen das Herz und die Gefäße; sie verändern das Blut. Gar oft sind diese Veränderungen geringgradig. Der Organismus konnte sie leicht überwinden. Treffen sie einen gefährdeten Organismus, dann wird das Blut fest, die Krankheit nimmt eine ungünstige Wendung.

Eine besondere Neigung zu Throm-

bose zeigen Patienten mit *bösartigen Geschwülsten*. Wohl ist der Krebs anfänglich eine lokale Krankheit, auf den Ort seiner primären Entstehung beschränkt. Gar bald kommt der Einfluss auf den Gesamtorganismus. Die Schädigungen dringen bis in die feinsten Ge triebe ein; sie betreffen die Gefäße und das Blut. (Fortsetzung folgt.)

Exercices en plein air des sociétés de samaritains.

Depuis plusieurs années et dans le louable but d'améliorer la qualité des exercices en plein air, M. le Dr Scherz, adjoint au secrétariat de la Croix-Rouge, se donne la peine de dépouiller minutieusement les renseignements fournis par les experts qui assistent comme représentants de la Croix-Rouge à ces manifestations de nos samaritains. Afin d'en faire profiter les intéressés, il publie chaque année dans *La Croix-Rouge* un résumé de ces exercices et des constatations qui y ont été faites. Nous pensons intéresser les lecteurs de langue française en leur donnant quelques extraits puisés dans le dernier article du Dr Scherz, car ceux-ci pourront donner de nouvelles idées et rendre service à nos samaritains romands aussi.

En 1933 les exercices en plein air, subventionnés par la Croix-Rouge ont été au nombre d'une centaine et ont réuni environ 5500 participants dont les 3/5^{mes} étaient des dames, et 2/5^{mes} environ des messieurs. En outre plus de mille personnes ont figuré des blessés. On constate avec plaisir que les «mannequins» sont de plus en plus des adultes. Il est recommandé en effet de ne pas prendre des enfants comme pseudo-blessés, car leur transport est bien plus

facile et beaucoup moins pénible que celui d'adultes, et, en réalité, c'est presque toujours des accidentés adultes que les samaritains auront à secourir. Il est bon dès lors que les exercices correspondent le plus possible à la réalité et que les difficultés provenant du relèvement des blessés ne soient pas amoindries par l'emploi d'enfants figurant les sinistrés. Ces difficultés sont déjà atténuées aux exercices par le fait que ceux-ci ont lieu généralement de jour et par le beau temps, sans panique, alors qu'en réalité les catastrophes se produisent surtout de nuit, par mauvais temps, par le brouillard ou dans une tempête de neige, et dans des circonstances locales où l'intervention est rendue particulièrement difficile.

Mais les organisateurs d'exercices en campagne ont raison de s'ingénier à trouver, pour rendre le travail des secouristes plus intéressant et plus utile, des circonstances difficiles. C'est ainsi que des samaritains bernois ont supposé l'explosion d'une poudrière; les neuchâtelois, un effondrement dans les mines d'asphalte du Val-de-Travers, ayant provoqué des blessures à 22 ouvriers travaillant sous terre et dont le sauvetage était rendu très difficile aux 226

samaritains et samaritaines collaborant à l'exercice. Une autre section, oberlandaise celle-là, se spécialise dans la recherche des blessés à la haute montagne et dans les rochers d'où les blessés ont été descendus au moyen d'une sorte de téléphérique improvisé. A Bâle, le Dr Johanni a même pu faire exécuter un transport urgent par avion à l'occasion d'un exercice qui fut particulièrement instructif.

Les suppositions qui seront à la base du travail, devront se rapprocher le plus possible de la réalité; elles ne doivent cependant pas être de nature à mettre la vie des secouristes en danger, et il faut éviter d'exposer les samaritains eux-mêmes à un accident. Cela aurait facilement pu se produire lors d'un exercice organisé dans une minoterie où des blessés gisaient sous les machines. Celles-ci furent mises en mouvement au moment de l'exercice, au risque de faire saisir les participants par les courroies de transmission et de faire happer les robes des samaritaines par les engrenages des machines. — Il faut penser aux responsabilités qu'ont les directeurs d'exercices, et songer qu'un accident réel, survenu par manque de précautions, serait particulièrement fâcheux et porterait un grave préjudice à ces exercices qui, d'autre part, sont très utiles et qui doivent être encouragés pour peu qu'ils soient exécutés dans les limites de sécurité nécessaire.

Un mot devrait être dit au sujet du costume des participants. La tenue des samaritains comme celle des samaritaines devrait être telle qu'elle permette aux secouristes d'intervenir sans crainte de salir leurs vêtements. Se mettre à genoux dans un terrain détrempe, souiller ses vêtements en retirant un blessé d'une position critique, sont choses natu-

relles; il faut être vêtu en conséquence et ne pas craindre quelques éclaboussures de boue. Enfin, le transport d'un blessé sera bien difficile à faire exécuter par une dame en chaussures à hauts talons, aussi les samaritaines feraient-elles mieux de porter de bons souliers de marche quand elles participent à un exercice dans le terrain.

Parfois c'est la discipline qui laisse à désirer; c'est ou bien le directeur qui n'a pas donné des ordres assez précis à ses chefs de groupes, ce qui entraîne un certain flottement et de l'hésitation dans la manière d'entreprendre le travail; ou bien ce sont les moniteurs qui n'ont pas leurs gens bien en mains, et, au lieu d'attaquer le travail, on discute, on parle, on critique.

Et puis l'horaire doit être tenu! Il est inadmissible que si les experts ont été convoqués pour tel moment, on les fasse attendre pendant plus d'une heure avant de commencer l'exercice. La simple politesse exige que de pareils retards n'aient pas lieu; ils font la plus mauvaise impression sur le public, démoralisent les participants, enfin ils laissent percevoir ce flottement dont nous parlions plus haut. Commencer à l'heure, être précis dans les ordres donnés, faire son travail sans discuter, sans babiller, sont des habitudes élémentaires qui doivent présider à tout exercice en plein air.

Parmi les fautes trop souvent commises, rappelons le triage des blessés qui ne se fait pas toujours avec le soin voulu. Il est regrettable par exemple qu'on trouve encore, une heure après le début d'un exercice, des patients atteints de grave hémorragie et qui n'ont reçu aucun pansement hémostatique. Les transports à bras laissent aussi souvent à désirer: Manque de commandements pour soulever le blessé qui est parfois chaviré,

alors qu'il doit être saisi, soulevé, transporté avec tous les ménagements que nécessite son état. Pas de commandement pour le déposer, de sorte qu'il est plutôt jeté sur le brancard, alors qu'il devrait y être placé avec soin par des porteurs soucieux de lui épargner toute douleur.

Un peu plus de réflexion s'impose aussi lors de la confection de matériel improvisé. Pourquoi aller chercher et couper dans la forêt lointaine des branches et des balivaux, alors que dans la ferme toute proche on trouverait le nécessaire pour aménager des attelles ou des moyens de transports! Disons aussi combien il nous paraît inutile d'organiser des hôpitaux de fortune à l'occasion de presque tous les exercices. La plupart du temps ils sont inutiles et leur installation qui prend toujours beaucoup de temps, ne s'impose en aucune façon. Nous sommes bien d'accord avec le rapport d'un expert qui signale: «L'on n'a pas installé d'hôpital d'urgence, mais une place de couchage avec une bonne litière et des couvertures de laine, ce qui nous a paru plus pratique que la plus belle installation hospitalière dans une maison d'école.»

L'hôpital d'urgence peut avoir sa raison d'être lors de très grands accidents, en temps d'épidémie aussi, mais en général les moyens rapides de transports qui sont partout à disposition de nos jours et qui permettent l'évacuation rapide sur un hôpital ou sur une infirmerie, rendent inutile l'installation d'un hôpital de fortune qui, forcément, sera loin de satisfaire aux exigences qu'on est en droit d'attendre en faveur de grands blessés.

Pour faciliter le bon travail des secouristes sur le blessé, il sera bon que les fiches des sinistrés soient bien établies, très lisiblement écrites et de façon très compréhensible. Ces cartes de diagnostic

dont on munit les mannequins, doivent dire en peu de mots exactement le genre de blessure supposé. Il ne s'agit pas de poser un rébus au secouriste, il faut le mettre nettement en présence du fait brutal, sans qu'il ait à faire un diagnostic ni à se poser la question: «Mais, à tout prendre, qu'a-t-il, mon blessé?» Dès lors il vaudra toujours mieux que les fiches soient confectionnées par un médecin plutôt que par un samaritain, même si c'est un moniteur.

Un mot encore au sujet des frais que ces exercices en plein air entraînent. Certains organisateurs savent faire très économiquement, d'autres par contre, poussent à la dépense en vue d'obtenir peut-être une plus forte subvention. Ces derniers font fausse route, car il nous est facile de nous rendre compte quelles ont été les acquisitions indispensables pour la réussite d'un exercice et quelles sont celles qui peuvent être considérées comme superflues. Qu'on veuille bien prendre note que les subventions accordées par la Croix-Rouge dépendent premièrement des crédits dont nous disposons dans ce but, et secondement de l'étendue des frais qui ont été indispensables ainsi que de la qualité de l'exercice. Il va de soi que le coût du banquet (!), le nombre des invités auxquels on a offert un repas sont des frais que nous ne prenons pas en considération.

Nous serons toujours heureux de pouvoir subventionner aussi largement que possible les exercices où le travail bien exécuté a été instructif, où l'on a cherché avec un minimum de frais à faire du bon travail utile à tous les participants.

Un dernier mot s'adresse à nos experts, à nos délégués de la Croix-Rouge qui représentent notre société à ces exercices. Nous leur sommes très reconnaissants des rapports qu'ils nous adressent

sur les formulaires spéciaux; plus ils entreront dans les détails, mieux nous pourrons nous rendre compte de la valeur d'un exercice en campagne. Leurs critiques sont extrêmement utiles, soit sur

place et à la fin de l'exercice, soit dans leurs rapports où nous désirons trouver des appréciations qui feront réfléchir les samaritains et leur permettront de faire mieux à l'avenir.

Le séisme de janvier 1934 au Bengale.

On sait que grâce à une importante contribution de la Confédération, la Croix-Rouge suisse a pu adresser frs. 5000 aux victimes du tremblement de terre qui a eu lieu récemment aux Indes. Il intéressera nos abonnés d'avoir des détails sur ce séisme. Voici quelques extraits de la description qu'en fait Mademoiselle Nora Hill, secrétaire de la Croix-Rouge de l'Inde, dans une lettre adressée à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en date du 23 janvier 1934:

«Les événements se sont précipités depuis le 15 janvier, date du tremblement de terre. Fort heureusement la catastrophe s'est produite à deux heures de l'après-midi; si elle avait eu lieu pendant la nuit, le nombre des victimes à déplorer eût été beaucoup plus élevé. L'estimation la plus récente fixe le nombre des morts à 4000; il est impossible de se faire une idée du total des blessés, car il y en a peu en traitement dans les hôpitaux. Les habitants, semble-t-il, ou bien ont été tués dans leurs maisons ou bien ont échappé à la mort en se sauvant au dehors, ce qui explique le nombre probablement peu élevé des blessés.

Le centre du séisme se trouvait dans le nord de la province de Bihar où trois villes ont particulièrement souffert et où peu de bâtiments sont restés debout. Les villageois, habitant des abris de terre glaise, ont eu moins de morts que les citadins entassés dans des immeubles; les

agriculteurs ont subi de grosses pertes du fait que leurs récoltes ont été recouvertes de boue sur une grande étendue.

Beaucoup de faits extraordinaires se sont manifestés au cours de ce tremblement de terre; alors que les maisons étaient secouées, que les escaliers s'effondraient pendant que les habitants se sauvaient, la terre s'ouvrait à certains endroits en d'énormes crevasses; des gens dignes de foi ont constaté que le Gange a momentanément disparu pour réparaître soudain avec impétuosité. Les aviateurs qui ont survolé la zone dévastée ont constaté la présence de petits geysers faisant jaillir de l'eau et de la boue.

J'étais à Bombay au moment du séisme. Pendant trois jours, nous sommes restés sans aucune nouvelle de la zone dévastée, les ponts étant détruits et les routes bouleversées. Nous adressions sans arrêt par télégrammes nos offres d'intervention mais sans recevoir aucune réponse. Pendant ce temps nous apprenions que l'Union internationale de Secours nous envoyait télégraphiquement mille livres sterling. Cette nouvelle nous apporta un grand réconfort et nous mîmes immédiatement cette somme à la disposition du 'Fonds de secours' que venait d'instituer le vice-roi. Le comité central de la Croix-Rouge de l'Inde a contribué à ce fonds par un versement de cinq mille roupies.